

**RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE A BT/TBT**  
(A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 4.2.3.2 - 4.2.4.3 - 5.3.5.2 - 5.4.2.1 - 5.4.3.6 - 5.4.4 - 7.1 - 7.2.5.1)

**VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION EXISTANTE**  
(A.R. DU 08/09/2019 - LIVRE 1 - 2.11.2 + 6.5)

<b>Objet</b>	Habitation	Appartement
	Adresse	rue Montagne Sainte Walburge 8A11, 4000 Liège
	Propriétaire	[REDACTED]
	Demandeur	[REDACTED]
	Téléphone	[REDACTED]
	A.R. du 08/09/2019 - Livre 1:	6.5 - Contrôle périodique 8.2.2 - Date d'installation après sept '81
<b>Installation</b>	Tension actuelle	1N400V (230V AVEC NEUTRE)
	Code EAN	Non communiqué
	GRD	RESA
	Protection gén.	40A
	Qté tableaux	1
	Qté circuits	13
	Câble compteur-tableau	EXVB 2 x10mm <sup>2</sup>
	Diff. gén. ≤ 300 mA (DDRG)	• Non mesurable
	Diff. suppl. ≤ 30 mA (DDRS)	• 63A / 30mA • 63A / 30mA



**Mesures**

Résistance de dispersion de prise de terre  
**26Ω**

Isolement général par rapport à la PDT  
**1000MΩ**

Appareil utilisé  
**MES004 (METREL 61557)**

Critères		Critères	
1 . Résistance de dispersion de prise de terre (PDT)	OK	7 . Appareillage fixe et à poste fixe	OK
2 . Isolement général par rapport à la PDT	OK	8 . Canalisations électriques (fils, peignes, câbles, conduits)	OK
3 . Continuité de terre	OK	9 . Repérages et/ou schémas unifilaire et de position	OK
4 . Différentiel(s) général(aux) (DDRG)	OK	17 . Documents, études techniques, analyses de risques.	OK
5 . Protection contre contacts directs	OK	18 . Risques liés à un incendie.	OK
6 . Protection contre contacts indirects	OK	19 . Installation de production d'énergie privée.	OK



CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé

Adresse Rue de la Vecquée 170  
B-4100 Seraing  
Tél +32 471 58 07 08  
E-mail info@certigreen.be  
TVA BE 0650 647 987  
www.certigreen.be



P.V. N° RCE-BTD-16-01-24-22822-CP

Date de visite : 16/01/2024

## CONFORME

Installation conforme aux prescriptions de l'A.R. du 08/09/2019 - Livre 1.

Schémas unifilaires et plans de position contrôlés conformes, datés et signés

Installation à faire de nouveau contrôler avant le **16/01/2049** 25 ans après émission du rapport conforme (avant le 16/01/2049)

Renforcement de puissance du raccordement au réseau public non permis (maximum : 40A / Nouvelle tension : 1N400 )

Bornes amont de la protection différentielle générale scellées ? Oui

Pour CERTIGREEN test, l'inspecteur



Romain  
**Cereghetti**  
0460/95.68.61



**CERTIGREEN test - asbl de contrôle agréé**

Adresse Rue de la Vecquée 170  
B-4100 Seraing  
Tél +32 471 58 07 08  
E-mail info@certigreen.be  
TVA BE 0650 647 987

[www.certigreen.be](http://www.certigreen.be)



**P.V. N° RCE-BTD-16-01-24-22822-CP**

**Date de visite : 16/01/2024**

**Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation, et uniquement sur les installations domestiques concernées par la demande qui nous a été adressée. Aucune modification apportée à l'installation après le passage de l'agent-visiteur n'est prise en compte dans ce rapport.** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Toute réclamation est à transmettre à la société par écrit. Il peut être fait appel aux résultats d'inspection via recours au SPF Économie Direction générale de l'Énergie. Toute information contenue dans le présent rapport est confidentielle et ne peut être divulguée qu'au demandeur et au propriétaire. Seul le service du ministère fédéral de l'économie en charge de la surveillance des organismes de contrôle agréé peut avoir accès, à sa demande, à ces informations. En cas de non-conformité persistante à la seconde visite, une copie du rapport est d'office transmise au SPF Économie Direction générale de l'Énergie par CERTIGREEN test.

**Obligations du propriétaire (AR du 8/9/19 - Livre 1 - 9.1.2 + 3.1.2 + 6.5.7.2.b7) :** 1. Conserver, dans le dossier de l'installation électrique, ce procès-verbal, les plans et toute notice décrivant les garanties de sécurité que doivent présenter certaines machines, appareils ou canalisations électriques (nous conseillons de placer une copie de ces documents à proximité du tableau électrique principal) - 2. Enseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique - 3. Aviser immédiatement le Ministre des Affaires économiques, Direction générale de l'Énergie de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité - 4. Entretien ou faire entretenir son installation (tester régulièrement toutes les protections à courant différentiel résiduel via leur bouton de test, resserrer les bornes des tableaux une fois par an, dépoussiérer,...) - 5. Prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions de l'AR du 8/9/19 - Livre 1 soient en tout temps observées - 6. Transmettre au locataire, nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant le dossier de l'installation électrique.

## Photos annexes



Coffret départ cave  
 Dif. 0 général 63 A / 300 mA

Coffret armoire dans WC

Dif. 1 humide 63 A 30 mA

Disj. A / 16 A : prises salon et chambre

Disj. B / 16A : prises hall entrée et cuisine plan de travail et lampe

Disj. C / 16A : réserve

Disj. D / 16A : éclairage hall entrée, cuisine, wc, hall de nuit et chambre

Disj. E / 16A : éclairage salon salle à manger

Dif. 2 humide 63 A 30 mA

Disj. F / 32 A : alimentation taque de cuisson

Disj. G / 16A : alimentation chaudière salle de bain

Disj. H / 20A : alimentation salle de bain

Disj. I / 20A : prise lave vaisselles

Disj. J / 20A : prise machine à laver dans hall entrée

Disj. K / 20A : prise secteur dans hall entrée

Disj. L / 20A : prises dans cuisine, plan de travail, four et hotte

**Dossier Electrique**

**Annexe 2 - Schéma Unifilaire**

Adresse d'installation : Rue Saint Wulgarpe 8A/11 à 4000 Liège

Plan appartement 8A/11 - Page 2/2

Réf : Stewalb\_V2 - / - Version : 01/12/2023

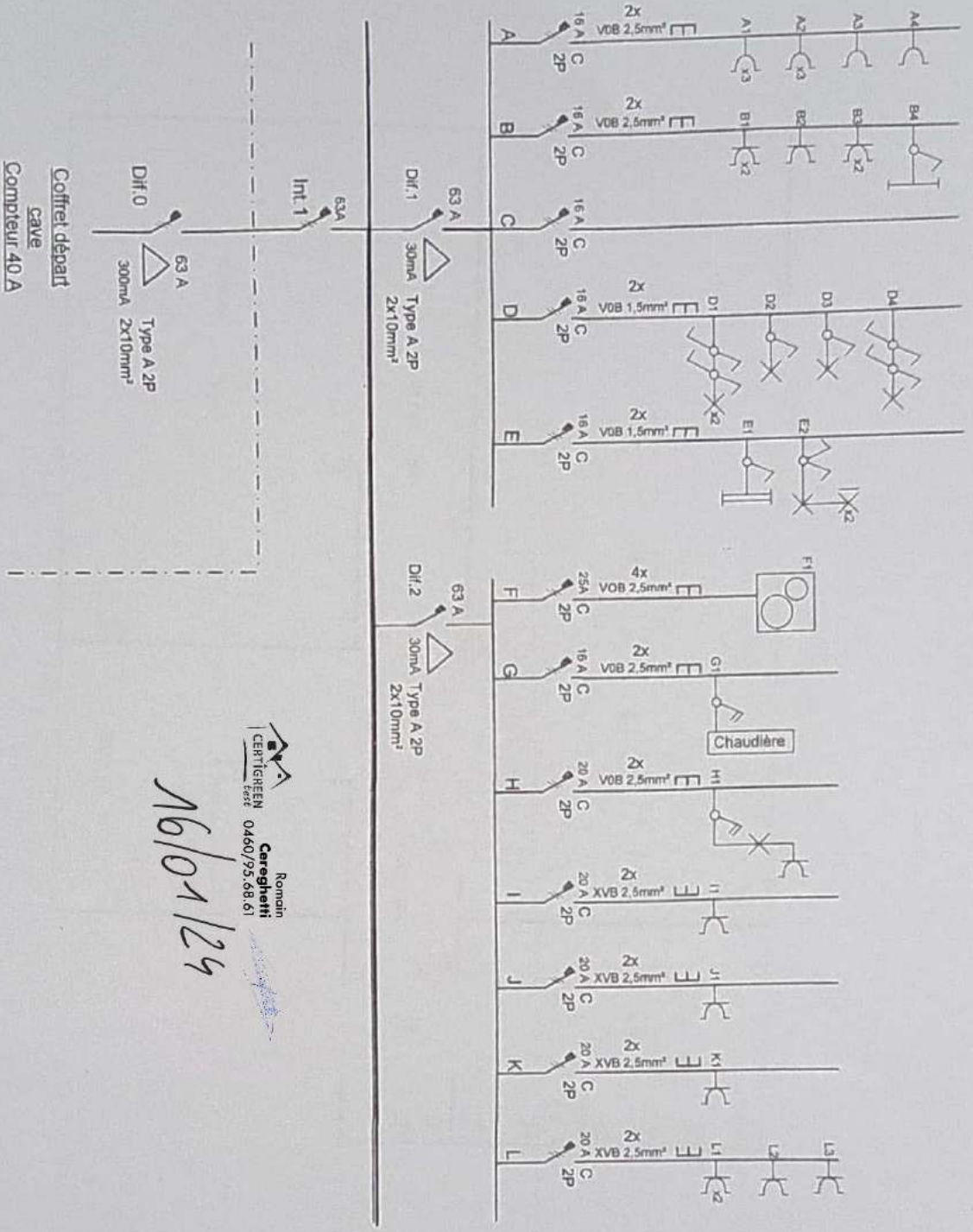


Intalocateur

Tout :

Pour l'organisme de Contrôle

**Romain Carregheeth**  
 CERTIFIEEN  
 0450/95.68.61  
 16/01/24

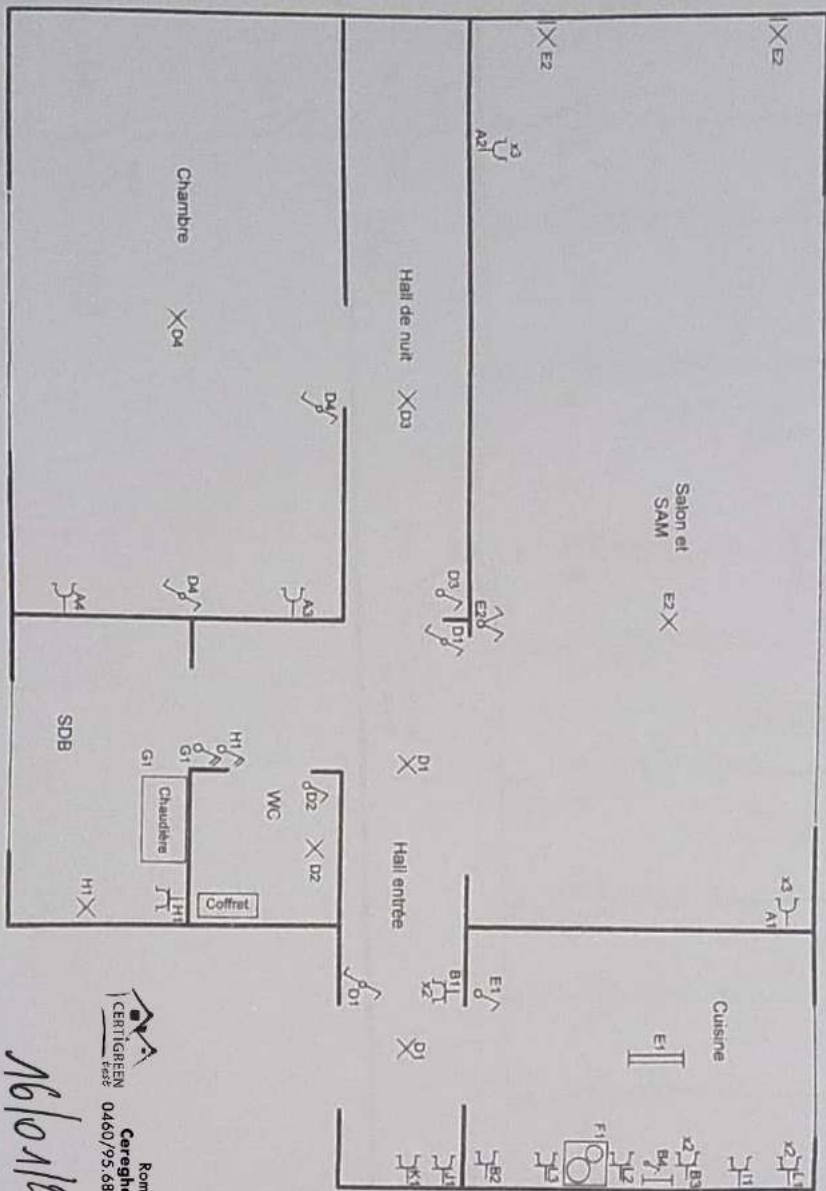


63 A  
 Type A 2P  
 300mA 2x10mm²  
 Dif. 0

63 A  
 Type A 2P  
 30mA 2x10mm²  
 Dif. 1

63 A  
 Type A 2P  
 30mA 2x10mm²  
 Dif. 2

Coffret départ  
 Cave  
 Compteur 40 A




  
**Cereghetti**
  
 CERTIGREEN
   
 0460/95 68 61
   
 Romain
   
 16/01/24

<b>Dossier Electrique</b>	
<b>Annexe 1 - Schéma de position</b>	
Adresse d'installation : Rue Sartl Wackrige 8A/11 à 4000 Liège	
Plan appartement 8A/11 - Page 1/2	
Réf : SteWalb.V2 -/- Version : 01/12/2023	
	Date et Signature :
	Date et Signature :
	Date et Signature :
<b>Pour l'Organisme de Contrôle</b>	
Date et Signature :	